



Berne, le 10 septembre 2018

Les 10 ans de la MdC

Brunch du fédéralisme, 10 septembre 2018
Note d'allocution du conseiller d'État Pascal Broulis, président de la Fondation ch

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue dans ces murs dont l'anniversaire nous réunit aujourd'hui.

Au cœur de Berne, à quelques centaines de mètres du Palais fédéral, notre Maison des cantons a été inaugurée il y a dix ans. Elle abrite désormais sous son toit la Conférence des Gouvernements cantonaux, 12 conférences de Chefs de Départements, la Fondation ch pour la collaboration confédérale, que j'ai le plaisir de présider, et 16 autres organisations intercantionales.

C'est une ruche : 240 postes de travail, plus de 1600 réunions par an, les visites régulières de 154 membres des Exécutifs cantonaux qui y sont chez eux. Sur le plan de l'occupation c'est un succès. Sur le plan du fonctionnement aussi.

Cette maison est une formidable plate-forme de dialogue, elle facilite la collaboration et la coordination en fédérant en un même lieu le savoir-faire des conférences intercantionales. Mais qu'en est-il de la défense et de la promotion du fédéralisme ?

Dix ans c'est le temps d'un premier bilan. Côté face, il y a les liens solides tissés avec le Conseil des Etats et les autorités fédérales en général. Cela n'allait pas de soi. Quand il a été question de créer cette Maison certains y ont vu l'amorce d'une concurrence institutionnelle. Ce pessimisme a heureusement été démenti.

Il y a aussi toute la réflexion qui accompagne la péréquation financière. Malgré des intérêts très différents entre cantons bénéficiaires et contributeurs un chemin a été trouvé par les cantons eux-mêmes pour réviser ce mécanisme de toute première importance pour notre solidarité confédérale. Ce chemin fera bientôt l'objet d'un message du Conseil fédéral au Parlement. Je citerai encore le rôle des cantons dans la question européenne. Il s'est renforcé. Comme le veut la Constitution, les cantons sont partie prenante d'un débat qui les concerne au premier chef.

Dans ces trois domaines, le fédéralisme a avancé, profitant de l'infrastructure de cette Maison que nous fêtons aujourd'hui.

Mais ce n'est pas toujours le cas.

Le dernier « Monitoring du fédéralisme », portant sur les années 2014 à 2016, montre des faiblesses. La subsidiarité, dans des domaines-clés comme la fiscalité ou l'aménagement du territoire, s'érode sournoisement. Nos administrations cantonales ploient sous les consultations.

Les initiatives fédérales, qui tendent par essence à la centralisation, se multiplient. Et les jurisprudences du Tribunal fédéral ont un désagréable penchant à l'ingérence, attribuant la compétence de principe à la Confédération et l'exécution aux cantons.

Or, j'aimerais vous rappeler, Mesdames et Messieurs, l'article 1 de notre Constitution. Il dit que « le peuple suisse et les cantons – tous nommément cités – forment la Confédération ». Et l'article 3 ajoute : « Les cantons sont souverains et exercent tous les droits qui ne sont pas délégués à la Confédération. »

Notre fédéralisme est bien un fédéralisme de délégation et non un fédéralisme d'exécution qui est son exact et, je pense, sombre contraire. Dans un pays ouvert, dans un pays qui est passé en dix ans de 7 millions à 8,5 millions d'habitants, où l'intégration passe par les cantons et les communes, les spécificités de nos 26 micro-états doivent être respectées. Ils forment un fantastique laboratoire où les bonnes pratiques se distinguent, sont reprises, s'imposent.

Ce modèle fait la force de notre pays, il continuera à la faire.

Ceux qui pensent que tout ira mieux quand nous n'aurons plus qu'une seule police, une seule loi scolaire et un seul journal pour diffuser une pensée unique, se trompent. Dans un environnement international qui se caractérise par sa grande volatilité – songeons au Brexit ou à la Catalogne – le fédéralisme offre à la fois la solidité et la souplesse qui sont gages de succès.

La Fondation ch continuera donc à s'engager pour enrichir notre fédéralisme, pour le faire connaître, pour le vulgariser aussi.

Car un autre danger qui le menace est d'être banalisé, de n'être plus compris.

L'an dernier à Montreux, la 5e Conférence nationale sur le fédéralisme a montré qu'une méconnaissance des apports et de l'importance du fédéralisme s'installait, en particulier parmi les jeunes.

Il y a là un territoire à reconquérir et la visibilité de cette maison des cantons doit nous y aider.

Je suis persuadé que sa première décennie d'existence n'est qu'un petit début, qu'elle en a de nombreuses autres devant elle et c'est avec ces vœux que je lui souhaite « Bon anniversaire » et une longue vie fédéraliste.

Merci de votre attention.

ch Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit
Haus der Kantone
Speichergasse 6, Postfach
CH-3001 Bern

Tel. +41 31 320 16 16
Fax +41 31 320 30 20
info@chstiftung.ch
www.chstiftung.ch